

Niort, le 29 mars 2023

Préfecture des Deux-Sèvres
Madame la Préfète
BP 70000 79099
4 Rue du Guesclin
79000 Niort

Madame la Préfète des Deux-Sèvres,

Nous tenons à vous faire part de nos inquiétudes quant aux événements récents qui ont mis notre territoire sous le feu des projecteurs des médias français et internationaux. La montée d'un climat de violence inouïe dans notre département nous préoccupe et nous contraint à vous faire part de nos craintes qui sont partagées par de nombreuses associations et collectifs de protection de l'environnement ;

Les faits :

- L'agression physique d'un militant à son domicile sur la commune de Périgné,
- Les moyens de surveillance mis en place à l'encontre d'un militant puis sa mise en garde à vue,
- Le saccage de matériel d'irrigation et de réserves de substitution,
- La suppression de subvention et l'exclusion des comités départementaux d'une association de protection de l'eau qui œuvre depuis 33 ans sur le territoire,
- La dégradation du domicile et des injures à l'encontre du vice-président de Nature Environnement 17,
- De très nombreux blessés chez les forces de l'ordre et les manifestants à Sainte Soline le 25 mars. Certains blessés très graves sont encore à l'hôpital.

Notre association condamne fermement tous ces faits de violence. Deux-Sèvres Nature Environnement œuvre dans notre département depuis 54 ans pour la préservation des écosystèmes et de la biodiversité. Nos délégués participent aux comités préfectoraux, aux instances départementales de préservation de l'eau et des milieux, aux comités de pilotages en faveur de la protection de l'eau et de l'environnement. Nous privilégions toujours le dialogue et la concertation autour de ces sujets et partageons l'expertise de nos salariés et de nos bénévoles naturalistes avec tous les acteurs du territoire.

C'est pourquoi, nous vous demandons, Madame la Préfète des Deux Sèvres, d'agir au plus vite pour rétablir la sérénité dans notre département.

Les dernières évolutions dans la prise en compte de ce sujet devraient vous inciter à revoir les orientations départementales en matière de politique de l'eau :

- Les propositions du CESER en faveur l'organisation d'un Grenelle sur le stockage de l'eau en Nouvelle Aquitaine (2022),
- La mise au point par le BRGM sur la non prise en compte du changement climatique dans son étude sur l'impact des réserves de substitution (13/02/2023),
- Le 6^{ème} rapport du GIEC qui indique que les conséquences du réchauffement sont plus graves que ce qui avait été anticipé,
- Les récents travaux de concertation de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur le thème du stockage de l'eau,
- Les déclarations du président de notre Région, Alain Rousset, qui appelle à la réouverture du dialogue autour de la gestion de l'eau (26/03/2023).

A l'instar de nombreux collectifs, nous vous demandons d'organiser le plus rapidement possible **un moratoire** autour du problème de l'eau, de sa raréfaction et de son partage dans les années à venir.

Notre association avec notre fédération nationale France Nature Environnement (porte-parole d'un mouvement de 9000 associations) portons des propositions d'adaptation aux changements climatique. Nous militons pour développer les **Solutions fondées sur la Nature** pour préserver notre sécurité alimentaire, l'eau potable et nous adapter aux changements climatiques.

Nous restons ouverts à un dialogue constructif sur la nécessité de sobriété en matière de consommation d'eau sur le territoire. Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Pour le Conseil d'Administration,

MAGALI MIGAUD



Magali Migaud,
La Représentante Légale de l'association.